

APPEL au Boycott des ENTRETIENS EVALUATIONS

Réagissons COLLECTIVEMENT

L'entretien professionnel s'inscrit plus que jamais dans un contexte général de remise en cause des garanties statutaires (Carrières, rémunérations) pour imposer la culture de résultat, la rémunération au mérite et l'individualisation des carrières (PPCR).

Ce système :

- rend l'agent dépendant de la hiérarchie pour tous les éléments de sa vie professionnelle (mutation, notation).
- rend individuellement l'agent responsable de la marche de son service, du démantèlement DGFIP.
- met les agents en concurrence et nie le contexte qui leur est imposé, c'est à dire la casse du département 07 (suppressions d'emplois, restructurations permanentes, gel des rémunérations, baisse des crédits de fonctionnement, management par le stress).

A savoir : la commission d'harmonisation a déjà été réunie par la Directrice avant même que les entretiens aient eu lieu, les dés sont donc pipés ! L'évaluation professionnelle est juste une illusion !

L'ENTRETIEN N'EST PAS OBLIGATOIRE.

La fixation d'objectifs peut sembler donner des repères et offrir un cadre rassurant au milieu d'organisations du travail toujours plus floues, flexibles, polyvalentes/spécialisées. En réalité, l'évaluation découpe le travail en une succession d'épreuves qui introduisent objectifs et échéances permanentes.

Ce fractionnement du travail aurait pu rassurer, en fin de compte il nous épuise. Il engendre la perte de technicité, le stress, la compétition et la triche. Les missions sont vidées de leur sens.

MODE D'EMPLOI DU BOYCOTT :

Suite à la convocation reçue par mail à cet entretien, nous vous invitons à répondre par l'annotation suivante :

« En position statutaire donc non contractuelle, je ne peux négocier les objectifs aussi je ne participe pas à l'entretien d'évaluation et m'inscris dans une démarche collective initiée par les représentants des personnels CGT et SOLIDAIRES Finances Publiques »

Nous vous invitons également à recourir systématiquement à la procédure de recours en révision (recours hiérarchique + appel en CAPL) afin de dénoncer les reculs sans précédents dans l'histoire de la DGFIP !